



Interprétation jugement jaf

Par **Tititi14**, le **05/04/2021** à **14:04**

Bonjour, J'ai un jugement du jaf où les modalités sont écrit comme suit : " pendant les périodes scolaires : -les milieux de semaines impaires du mardi sortie des classes au mercredi 18h . -Les fins de semaines paires dans l'ordre du calendrier du vendredi 18h au dimanche 18h. PRÉCISE que la première fin de semaine commence le premier samedi du mois et qu'est considéré,comme étant la 5ème fin de semaine,celle qui commence le dernier jour du mois et se termine le jour suivant ". Ai-je en plus des fins de semaine paire le 1er week end du mois et éventuellement le 5 ère week end du mois ? Je vous remercie par avance